

20 janvier 2024 - la version anglaise fait foi

Global Forum for Food and Agriculture

Communiqué 2024

Des systèmes alimentaires pour notre avenir : Unir nos forces pour un monde sans faim

1. Nous, les ministres de l'agriculture de 61 pays, nous sommes réunis le 20 janvier 2024 pour la 16e Conférence des ministres de l'agriculture de Berlin à l'occasion du Global Forum for Food and Agriculture (Forum mondial de l'alimentation et de l'agriculture, GFFA) et avons mené des discussions approfondies et fructueuses.
2. Nous constatons avec une grande inquiétude que le monde reste plongé dans une crise mondiale de la sécurité alimentaire sans précédent. Il est peu probable que l'ODD 2 « Faim Zéro » soit atteint d'ici à 2030 avec les mesures mises en œuvre à ce jour. Jusqu'à 783 millions de personnes souffrent de la faim et 2,4 milliards de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave.¹ Si des mesures draconiennes ne sont pas prises, on estime que près de 600 millions de personnes souffriront encore de la faim en 2030. Nous sommes pleinement conscients qu'il est urgent d'intensifier nos efforts pour lutter contre les causes de cette souffrance pour tous. Dans ce contexte, nous reconnaissons que les guerres et les conflits dans le monde constituent l'une des principales causes de la faim et de la malnutrition. Nous soulignons la nécessité d'un accès fiable, continu, suffisant et sans entrave à la nourriture pour les populations civiles dans les zones de conflit. Nous apprécions en particulier le rôle de soutien que jouent à cet égard les organisations internationales et les organisations de coopération régionale compétentes.
3. 258 millions de personnes vivant dans 58 pays sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. S'agissant de la guerre en Ukraine, nous réaffirmons la position de nos pays ainsi que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/ES-11/1 et A/RES/ES-11/6). Nous soulignons les souffrances humaines et les conséquences négatives supplémentaires de la guerre en Ukraine en termes de sécurité alimentaire et énergétique mondiale, de chaînes d'approvisionnement, de stabilité macrofinancière, d'inflation et de croissance, qui ont compliqué le cadre d'action des pays, en particulier les pays en développement et les pays les moins avancés, ceux-ci n'étant pas encore remis de la pandémie de COVID-19 et des perturbations économiques qui ont freiné les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
4. Nous constatons également que le monde est ébranlé par les crises du climat et de la biodiversité et par les pressions qu'elles exercent sur l'agriculture et les systèmes

¹ L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023 (SOFI)

alimentaires. Une action rapide est nécessaire pour lutter contre le changement climatique et réduire la perte de biodiversité. Ces crises multiples et cumulées exigent que nos systèmes agricoles et alimentaires soient adaptés à l'avenir afin de mettre en œuvre le droit fondamental à une alimentation adéquate. La nécessité de transformer nos systèmes agricoles et alimentaires dans le sens de la durabilité et de la résilience et de mettre en œuvre le Programme 2030 dans son ensemble devient de plus en plus urgente. Nous saluons donc le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021 et son « moment de bilan 2023 » (UN Food Systems Summit+2 Stocktaking Moment), y compris l'élaboration de parcours nationaux, en tant que moyens de créer une dynamique d'action du niveau mondial au niveau local.

5. Nous sommes conscients que nous ne pourrions accomplir ces tâches avec succès que si nous unissons nos forces et travaillons ensemble dans un esprit de paix et de coopération. Dans ce contexte, nous nous engageons à mener les actions suivantes :

Appel à l'action

Promouvoir la production durable

6. Nous nous engageons à poursuivre la **transformation** nécessaire et urgente vers des systèmes agricoles et alimentaires plus résilients et durables et à mettre en œuvre le Programme 2030 afin d'atteindre les Objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 2 « Faim Zéro », et ainsi réaliser progressivement le droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Nous reconnaissons qu'il est urgent de redoubler d'efforts pour renforcer et transformer les systèmes agricoles et alimentaires afin d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, de réduire la pauvreté, de promouvoir la stabilité et de stimuler la croissance économique, en fonction des contextes nationaux et dans la mesure des capacités de chaque pays.

7. Nous nous engageons à favoriser des pratiques et des technologies agricoles résilientes et durables afin de promouvoir une **production agricole durable et une croissance durable de la productivité**. Cela est nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire durable de la population mondiale croissante et pour générer des revenus suffisants pour les communautés dont la subsistance dépend de l'agriculture et des systèmes alimentaires. À cet égard, nous soutenons la mise en œuvre des Directives volontaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

8. Dans le même temps, nous nous efforcerons de réduire considérablement les **incidences** négatives de l'agriculture et de la production alimentaire **sur l'environnement, le climat et la biodiversité** et de renforcer considérablement les incidences positives pour assurer la sécurité alimentaire grâce à l'intensification durable, à la bioéconomie, à l'économie circulaire et à l'agroécologie, ainsi qu'à d'autres approches innovantes. L'agriculture de précision, les techniques de production agricole biologique, une sélection végétale efficace, la gestion intégrée de la fertilité des sols, l'agroforesterie et les solutions fondées sur la nature sont autant d'exemples d'outils pouvant être utilisés. À cet égard, nous saluons la « Coalition pour la transformation des systèmes alimentaires par l'agroécologie » et les recommandations politiques du CSA sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables qui

renforcent la sécurité alimentaire et la nutrition, en tenant compte des différences entre les systèmes de production et de leurs vulnérabilités.

9. Tout en relevant les défis à court terme liés aux multiples crises mentionnées ci-dessus, nous restons encore plus déterminés à atteindre nos **objectifs à moyen et long terme** pour des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs, résilients et durables, en étant conscients de l'investissement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

10. Étant donné que les crises multiples ont mis en évidence les dépendances des pays à l'égard de sources alimentaires uniques, nous soulignons qu'il importe de promouvoir une production, des marchés et des chaînes de valeur alimentaires plus diversifiés aux niveaux local et régional et de soutenir le développement rural afin de compléter le commerce international par une plus grande variété de partenaires commerciaux et de mettre en place des systèmes agricoles et alimentaires plus **résilients** et performants.

11. Nous sommes conscients que la production alimentaire durable est étroitement liée à la **consommation alimentaire** durable et à des environnements alimentaires plus sains et favorables. Les gouvernements et les autres parties prenantes, y compris les organisations intergouvernementales, le secteur privé et la société civile, sont invités à promouvoir une gamme d'activités, fondées sur des avis scientifiques, afin de permettre aux consommateurs de faire plus facilement des choix éclairés, plus sains et durables. Nous nous engageons à faire progresser les politiques visant à promouvoir des choix de consommation alimentaire durables et plus sains et des régimes alimentaires sains issus de systèmes agricoles et alimentaires durables. Cela devrait inclure des actions visant à informer les consommateurs par le biais de campagnes d'éducation et d'information et à améliorer les environnements alimentaires ainsi que la disponibilité et l'accessibilité financière des aliments nutritifs.

12. Nous promouvoir les méthodes de production, les variétés végétales et les races animales durables **adaptées aux conditions locales**, ainsi que les aliments pour animaux et les denrées alimentaires produits à l'échelle locale et de manière durable, afin d'optimiser la production et les cycles des nutriments et d'améliorer l'approvisionnement en denrées alimentaires abordables, fraîches et diversifiées, en tenant compte des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales.

13. Nous notons que l'adaptation au **changement climatique** et l'atténuation de ses effets sont étroitement liées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité dans le contexte de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Nous saluons donc le travail conjoint de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, et nous prenons note de la Déclaration de Nairobi. Nous nous engageons à promouvoir des systèmes alimentaires ainsi que des pratiques et des méthodes agricoles intelligentes sur le plan climatique afin de soutenir une production alimentaire continue, en particulier dans les pays et les régions qui souffrent déjà des effets du changement climatique. Nous reconnaissons la position sectorielle unique de l'agriculture en tant que moteur du changement climatique et de la **perte de biodiversité**, tout en étant affectée par ceux-ci. Nous insistons sur le rôle de l'agriculture et des systèmes alimentaires en tant qu'élément important de la solution en matière de protection, de conservation, de restauration et d'utilisation durable de la

biodiversité et en matière de lutte contre le changement climatique, conformément à l'approche « Une seule santé ». Nous soulignons que l'agriculture et les systèmes alimentaires durables ainsi que la bioéconomie jouent un rôle essentiel dans la recherche d'une issue à la crise du climat et de la biodiversité.

14. Nous notons que les pratiques de gestion durable du bétail peuvent contribuer de manière positive à la biodiversité et à la nutrition, ainsi qu'à la réalisation des objectifs climatiques à long terme.

15. Nous soulignons que la conservation et l'utilisation durable des **ressources génétiques** pour l'alimentation et l'agriculture sont essentielles pour garantir les capacités d'adaptation des cultures et du bétail et constituent un pilier fondamental de la conservation de la biodiversité. Nous continuerons à promouvoir l'accès aux bénéfices liés à l'utilisation de ces ressources génétiques ainsi que leur partage juste et équitable. Nous reconnaissons le rôle essentiel que jouent les petits exploitants agricoles, les populations autochtones et les communautés locales dans la protection, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Conformément aux priorités et préférences nationales, nous encouragerons la recherche et l'innovation en matière de sélection, afin d'améliorer la santé, la robustesse et l'efficacité de la production et d'accélérer les capacités d'adaptation au climat et d'atténuation du changement climatique de la production agricole.

16. Nous consacrerons tous nos efforts à la réalisation cohérente des objectifs des **accords** et instruments **internationaux** sur le changement climatique, la biodiversité et la dégradation des terres, en particulier l'Accord de Paris, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention sur la diversité biologique, le Cadre mondial de Kunming-Montréal sur la biodiversité établi par les Parties à la Convention sur la diversité biologique et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

17. Nous insistons sur la nécessité vitale pour l'agriculture d'avoir accès à une quantité d'**eau** suffisante et de qualité adéquate, conformément à l'ODD 6. Nous reconnaissons également la nécessité d'améliorer la gestion intégrée de l'eau et les pratiques au niveau des bassins hydrographiques, y compris l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la conservation et les infrastructures dans le domaine de l'agriculture. Afin d'alléger la pression exercée sur toutes les ressources en eau de surface et souterraines, nous encouragerons une gestion durable de l'eau et une utilisation plus efficace de l'eau dans l'agriculture. Nous soulignons qu'il importe de préserver les ressources en eau limitées et d'aider les agriculteurs et les producteurs de denrées alimentaires à produire de manière durable afin de réduire au minimum le ruissellement et de contribuer à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau. Nous nous félicitons des plus de 700 engagements volontaires pris lors de la conférence des Nations Unies sur l'eau en mars 2023 et qui sont résumés dans le Programme d'action sur l'eau.

18. Conformément aux Directives volontaires pour une gestion durable des **sols** (DVGDS) et en nous appuyant sur d'autres initiatives en cours et passées du Partenariat mondial sur les sols (PMS) sous l'égide de la FAO, nous améliorerons les connaissances des agriculteurs et leur adoption d'une gestion durable des sols. Ce faisant, nous visons à favoriser la santé des sols en maintenant et, si possible, en augmentant leur teneur en matières organiques et en

restaurant, protégeant et développant l'utilisation durable des tourbières, contribuant ainsi directement à l'atténuation du changement climatique. Cela permet de réduire les coûts des intrants grâce à l'utilisation efficace et durable du fumier et du compost et à des pratiques culturelles telles que les cultures dérobées et l'agroforesterie. Nous reconnaissons l'importance des pratiques de culture sans travail du sol ou de travail minimum du sol pour la gestion durable des sols.

19. Nous nous engageons à améliorer la gestion des **engrais** en promouvant le Code de conduite de la FAO sur l'utilisation et la gestion durables des engrais et en employant diverses pratiques de gestion durable des éléments nutritifs, tout en tenant compte des conditions locales de chaque zone et en faisant entrer la gestion des engrais dans la gestion durable intégrée de la fertilité des sols afin d'accroître l'efficacité et de réduire les pertes d'éléments nutritifs dues à l'utilisation d'engrais organiques et inorganiques et de boucler les cycles des nutriments. Nous nous engageons à étudier la possibilité de produire des engrais azotés à partir d'énergies renouvelables. Nous soulignons également la nécessité d'améliorer la disponibilité, le caractère abordable et l'accessibilité des engrais et de promouvoir une utilisation efficace et responsable de ceux-ci, y compris par le biais d'une production locale.

20. Nous constatons que les aliments de la famille des légumineuses offrent de nombreux avantages, tels que leur capacité à fixer l'azote, à améliorer la santé des sols et à renforcer l'approvisionnement local en aliments pour animaux. En tant que source de protéines, ces aliments peuvent également contribuer à un régime alimentaire sain et équilibré.

21. Nous encouragerons la lutte intégrée contre les ravageurs afin de réduire les risques potentiels des **pesticides** pour la santé humaine et l'environnement, identifiés sur la base de preuves scientifiques, et de prévenir la résistance aux pesticides. Pour ce faire, nous encouragerons les systèmes d'alerte précoce, les techniques de gestion des cultures et l'utilisation responsable des produits phytopharmaceutiques et nous promouvrons la réduction des risques et les méthodes alternatives qui fournissent aux agriculteurs les moyens et les connaissances nécessaires à la lutte biologique et technique contre les ravageurs et les maladies.

22. Nous soutiendrons davantage de **recherches**, qui sont absolument nécessaires au développement d'une agriculture et de systèmes alimentaires durables, notamment pour assurer la meilleure application possible des résultats obtenus et leur transposition à une plus grande échelle. Nous ferons cela en collaboration avec les agriculteurs et les petits exploitants qui travaillent sur le terrain. Nous augmenterons l'ampleur et la diversité des initiatives et programmes internationaux de collaboration en matière de recherche et de développement. Nous reconnaissons l'importance des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales et la nécessité de respecter leurs droits respectifs à la protection de leurs connaissances traditionnelles.

23. Nous encouragerons les **investissements** publics et privés responsables, conformément, le cas échéant, aux Directives volontaires du CSA pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ainsi qu'aux Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (IRA). Nous

constatons la nécessité d'améliorer les investissements responsables, de fournir des financements et des crédits, y compris des microcrédits, et de promouvoir le développement d'instruments financiers innovants afin de mieux utiliser les fonds publics et privés, et ainsi d'atteindre les ODD, en particulier pour les pays en développement. Nous appelons la communauté mondiale à accélérer les investissements dans l'agriculture durable et à réaffecter des fonds au secteur agricole en tant qu'investissements responsables urgents. Nous demandons à tous les pays d'examiner leurs politiques et structures d'incitation actuelles et de s'engager davantage à trouver des stratégies et des solutions pour garantir que les politiques nationales et les objectifs de développement des systèmes alimentaires s'alignent pleinement.

24. Nous soulignons que de nombreuses formes d'innovation sont nécessaires à la transformation vers des systèmes agricoles et alimentaires résilients et durables. Nous nous engageons à soutenir la mise au point et l'adoption de nouvelles technologies et pratiques durables, à tous les stades des systèmes agricoles et alimentaires. Nous partageons le point de vue selon lequel les approches, innovations et technologies éprouvées axées sur la durabilité doivent être mises en pratique plus activement et utilisées à plus grande échelle, ce qui nécessite des efforts en matière de renforcement des capacités et de développement des compétences. Nous rappelons le rôle important que la bioéconomie peut jouer dans la transformation et la durabilité des systèmes agroalimentaires.

25. Nous soulignons que toutes les parties prenantes devraient avoir **accès** aux avantages apportés par le progrès scientifique, l'innovation et les données. À cet égard, nous nous félicitons des Recommandations de politique générale du CSA sur le renforcement de la collecte et de l'utilisation des données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et des outils d'analyse y afférents aux fins de l'amélioration de la prise de décisions à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ; nous nous engageons par ailleurs à faciliter l'accès aux technologies numériques, ainsi que leur adoption et leur mise en œuvre. Nous soulignons le rôle important des associations d'agriculteurs, des services de vulgarisation et des groupes communautaires dans la fourniture d'informations et de connaissances pertinentes aux agriculteurs, d'une manière compréhensible, adaptée au contexte local, convaincante et qui tienne compte des spécificités de genre.

26. Nous sommes convaincus que les systèmes alimentaires durables nécessitent le renforcement d'institutions de **gouvernance** mondiales et nationales efficaces, axées sur le développement durable, afin de surmonter toutes les formes de discrimination, en particulier en ce qui concerne les zones rurales. Les domaines dans lesquels une bonne gouvernance est nécessaire pourraient être par exemple le renforcement des institutions visant à garantir les droits fonciers, en particulier pour les femmes et les jeunes, les registres fonciers, l'accès à des semences adaptées aux conditions locales et de haute qualité, les systèmes d'enregistrement et de contrôle des pesticides, l'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires, la prévention et la gestion des risques liés à la chaîne alimentaire, l'information sur les conditions météorologiques et les marchés, ainsi que l'accès équitable au financement et aux infrastructures rurales. Nous encouragerons la coordination intersectorielle et la cohérence des politiques.

Favoriser des chaînes d'approvisionnement résilientes et durables

27. Nous soulignons le fait que le commerce international permet un approvisionnement stable et diversifié en denrées alimentaires sûres et nutritives à l'échelle mondiale. Toutefois, les chaînes de valeur agricoles mondiales sont de plus en plus **menacées** par les guerres et les conflits, les restrictions commerciales injustifiées, les phénomènes météorologiques extrêmes, les épidémies de ravageurs et les maladies, l'inflation et la volatilité des marchés. Nous notons que ces risques affectent tout particulièrement les petits États insulaires.

28. Nous nous engageons à soutenir un système commercial multilatéral fondé sur des règles, ouvert, sûr, transparent, non discriminatoire, inclusif, équitable et durable, autour de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous soulignons l'importance de ne pas imposer de mesures de restriction des **échanges** injustifiées, telles que les interdictions ou les restrictions à l'exportation qui tendent à compromettre la sécurité alimentaire mondiale. Nous saluons les résultats de la 12^e Conférence ministérielle de l'OMC (CM12), en particulier la Décision ministérielle sur l'exemption des prohibitions ou restrictions à l'exportation pour les achats de produits alimentaires du Programme alimentaire mondial. Nous soulignons qu'il est important de partager rapidement les informations pertinentes sur les politiques susceptibles d'affecter les échanges et les marchés de l'alimentation et de l'agriculture afin d'éviter une volatilité excessive des prix qui affecte à la fois les producteurs et les consommateurs. Nous soulignons également l'importance de normes multilatérales fondées sur des données scientifiques pour protéger les consommateurs et l'environnement, et nous encourageons la conformité avec les normes et réglementations internationales pertinentes pour faciliter les échanges. Nous nous engageons à travailler de manière constructive avec les autres membres de l'OMC jusqu'à la 13^e Conférence ministérielle de l'OMC (CM13) en vue de parvenir à un résultat positif. Nous nous engageons à contribuer aux discussions sur les questions à négocier au titre de l'article 20 de l'accord sur l'agriculture et d'autres mandats ministériels pertinents au cours de la 13^e Conférence ministérielle.

29. Nous reconnaissons le rôle important joué par l'initiative **AMIS** (Système d'information sur les marchés agricoles) du G20 dans l'amélioration de la transparence des marchés agricoles et des réponses politiques en faveur de la sécurité alimentaire. Nous soulignons la nécessité de renforcer le système AMIS afin de pouvoir fournir rapidement des données sur la situation des marchés alimentaires. À cet égard, nous insistons sur la nécessité d'élargir la base des contributeurs volontaires et de rappeler à tous les participants au système AMIS qu'ils se sont engagés à fournir toutes les données pertinentes, y compris sur les stocks et les prix, et à contribuer à élargir le travail de suivi du système AMIS sur les marchés des engrais et de l'huile végétale, ainsi qu'à aider le système AMIS à travailler avec ses partenaires sur des systèmes d'alerte précoce en cas d'insécurité alimentaire aiguë.

30. Nous appelons à la livraison sans entrave de céréales, de denrées alimentaires et d'engrais/d'intrants depuis la Fédération de Russie et l'Ukraine par la mer Noire. Nous nous félicitons du programme « Céréales d'Ukraine » (Grain from Ukraine). Ceci est nécessaire pour répondre à la demande dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en particulier ceux d'Afrique. Dans ce contexte, tout en soulignant combien il est important de maintenir la sécurité alimentaire et énergétique, nous appelons à la cessation des destructions militaires et d'autres attaques contre les infrastructures importantes.

31. Nous soulignons l'importance de la mise en œuvre des meilleures pratiques et de contrôles préventifs pour lutter contre les risques concernant la sécurité alimentaire, les maladies animales et les ravageurs et maladies des plantes. Les chaînes d'approvisionnement ne pourront pas être résilientes ou durables si ces risques ne sont pas pris en compte. Conformément à l'approche « **Une seule santé** », toutes les capacités sectorielles doivent être renforcées afin de mettre en place des systèmes nationaux de prévention, de préparation et de contrôle en ce qui concerne les maladies infectieuses et la résistance aux antimicrobiens (RAM) chez l'homme et chez l'animal. Nous encourageons l'utilisation prudente et responsable des agents antimicrobiens, comme le prévoit le Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire. Nous soulignons à cet effet le rôle pertinent de l'Alliance quadripartite entre la FAO, l'OMS, l'OMSA et le PNUE.

32. Nous constatons que les **chaînes d'approvisionnement durables** pour les produits agricoles peuvent avoir des effets positifs sur les droits de l'homme et le développement durable. Nous soulignons qu'elles peuvent contribuer à promouvoir des modes de production et de consommation durables et à freiner la disparition et la dégradation des forêts. Nous appelons le secteur privé à prendre la responsabilité de transformer ses chaînes d'approvisionnement. À cet égard, nous allons notamment faciliter le dialogue entre tous les acteurs et parties prenantes tout au long de la chaîne en nous appuyant sur les initiatives existantes, analyser et promouvoir les technologies disponibles et soutenir les parties prenantes, en particulier les petits exploitants et leurs organisations de producteurs. Nous insistons sur la nécessité de contrôler les effets des réglementations pertinentes afin de garantir qu'elles n'aient pas d'effet négatif sur la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays à faible revenu.

33. Nous soulignons qu'il est important que les **relations de marché** soient équitables pour tous les acteurs de la chaîne. Nous nous engageons à renforcer la position des agriculteurs, en particulier des petits et moyens exploitants, afin de faciliter leur participation aux marchés et à la production à valeur ajoutée. Nous nous efforcerons de veiller à ce que les droits de toutes les parties prenantes, y compris les travailleurs agricoles, les agricultrices et les jeunes agriculteurs, soient renforcés tout au long de la chaîne de valeur.

34. Nous constatons avec inquiétude les hausses de prix, les perturbations persistantes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et la volatilité croissante des prix des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des engrais. Nous sommes convaincus que des chaînes d'approvisionnement transparentes, résilientes, fondées sur des règles, diversifiées et fiables, comprenant une production locale, sont essentielles pour **l'accès, la disponibilité et le caractère abordable** d'une alimentation saine et nutritive pour tous. Cela est essentiel pour la réalisation du droit à une alimentation adéquate, en particulier pour les groupes vulnérables.

35. Nous soutenons fermement le renforcement des **droits de l'homme** tout au long des chaînes de valeur, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Nous soulignons qu'un dialogue approfondi avec les acteurs tout au long de la chaîne, tant dans les pays exportateurs qu'importateurs, est fondamental pour que les chaînes de valeur contribuent au développement durable. En ce qui concerne la mise en œuvre par les entreprises d'une diligence raisonnable en matière de

droits de l'homme tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, nous prenons note des lignes directrices de l'OCDE et de la FAO pour des chaînes d'approvisionnement agricoles responsables et d'autres documents, qui peuvent contribuer à améliorer les résultats en matière de durabilité.

Réduire les pertes et gaspillages alimentaires

36. Nous soulignons que la **réduction** des pertes et gaspillages alimentaires est un élément clé de plusieurs objectifs de développement durable. À l'échelle mondiale, 14% des aliments produits sont perdus avant la vente au détail et 17% supplémentaires sont gaspillés dans la vente au détail et la consommation. Toutes les ressources qui ont servi à produire les aliments jetés sont également perdues. De plus, l'élimination elle-même entraîne des émissions supplémentaires. Nous encourageons l'intégration des pertes et gaspillages alimentaires dans les plans d'action climatique nationaux et les Contributions déterminées au niveau national à l'Accord de Paris (CDN). Les pertes et les gaspillages alimentaires sont responsables de près de 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La réduction des pertes et gaspillages alimentaires peut donc apporter une contribution importante à la lutte contre le changement climatique.

37. Nous nous engageons à réduire les pertes et gaspillages alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Nous réaffirmons notre objectif d'atteindre l'ODD 12.3, c'est-à-dire, d'ici à 2030, **réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant** au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.

38. Nous encourageons vivement l'élaboration de stratégies nationales pour la prévention et la réduction des pertes et gaspillages alimentaires. Cela nécessite une approche systémique et adaptée au contexte, y compris la fixation d'objectifs et la **mesure** des pertes et gaspillages de denrées alimentaires conformément aux normes établies. En outre, il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures appropriées tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, conformément à la hiérarchie des déchets alimentaires. Nous redoublerons d'efforts pour impliquer toutes les parties prenantes à cet égard et pour favoriser l'échange d'informations aux niveaux régional, national et international. Nous nous efforcerons de soutenir les institutions, les infrastructures et les communautés rurales et de stimuler les partenariats public-privé pouvant contribuer à prévenir et à réduire les pertes après récolte.

39. Nous soulignons fermement la nécessité d'accroître les investissements dans **la recherche et le développement**, en particulier pour améliorer les pratiques au long de la chaîne de valeur et l'intégration de ses maillons, ce qui permettra de réduire les pertes et gaspillages après récolte. En outre, nous nous engageons à faciliter les solutions basées sur les données, numériques et technologiques pour tous les acteurs de la chaîne de valeur en ce qui concerne les informations sur les marchés. Nous soulignons la nécessité d'intensifier nos efforts pour promouvoir et soutenir des investissements responsables en matière d'entreposage, de transport, de transformation, de conservation et d'emballage des denrées alimentaires. Nous invitons les organisations internationales à s'engager à cet égard.

40. Nous nous efforcerons de promouvoir le don de denrées alimentaires excédentaires ou de denrées alimentaires qui seraient autrement gaspillées, par exemple les denrées alimentaires approchant de la date de péremption. Nous soulignons le rôle essentiel que joue l'économie circulaire, en particulier la bioéconomie. Elle permet d'utiliser les coproduits issus de la production alimentaire, par exemple comme aliments pour animaux, et donc de les maintenir dans la chaîne alimentaire. Les coproduits qui ne conviennent pas à la consommation humaine ou à l'alimentation animale devraient être utilisés pour produire des ressources biosourcées alternatives destinées à des applications durables dans différents secteurs. Nous insistons sur la nécessité de favoriser les options les plus bénéfiques pour l'environnement et la santé des humains et des animaux, tout en veillant à la sécurité des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des chaînes d'approvisionnement.

41. Nous encouragerons les initiatives **d'éducation et d'information des consommateurs** sur les moyens d'empêcher et de réduire le gaspillage alimentaire. Nous considérons qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès à l'information des consommateurs, par exemple en ce qui concerne la planification et le choix des achats en fonction des besoins, les dates de péremption, le stockage, la réfrigération et la conservation des aliments, ainsi que l'utilisation créative des restes.

Renforcer les groupes vulnérables

42. Nous soulignons qu'une alimentation adéquate satisfaisant les besoins alimentaires de chacun doit être disponible, accessible et abordable à tout moment afin de réaliser le **droit fondamental à une alimentation adéquate**. À cet égard, nous rappelons les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, approuvées par le CSA, qui célèbrent cette année leur vingtième anniversaire, et nous nous engageons à accélérer nos efforts pour les mettre en œuvre et soutenir leur utilisation.

43. Nous reconnaissons que les **groupes vulnérables**, confrontés à la marginalisation, à la discrimination et à la pauvreté en tant que producteurs mais aussi en tant que consommateurs, tendent à être davantage touchés par l'insécurité alimentaire, une mauvaise alimentation et les crises multiples. Les personnes les plus touchées sont celles qui n'ont pas les moyens économiques ou physiques d'accéder à une alimentation suffisante, sûre, saine, adéquate et nutritive. Nous constatons que le risque d'insécurité alimentaire est particulièrement élevé dans les régions où le changement climatique et la dégradation de l'environnement se font déjà le plus sentir. Nous rappelons aux pays qu'ils doivent respecter les engagements financiers qu'ils ont pris lors des Conférences des Parties pour aider les pays en développement à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets.

44. Nous soulignons que les mesures visant à soutenir la croissance durable de la productivité des systèmes alimentaires doivent être liées à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et à l'amélioration des conditions de vie de toutes les parties prenantes, en particulier dans les **zones rurales**. Nous nous engageons à élaborer des politiques visant à attirer et à retenir les jeunes, les femmes et les nouveaux venus sur le marché du travail dans le secteur agricole et alimentaire. Nous visons à renforcer la cocréation et le transfert de connaissances et de compétences ainsi que les services financiers appropriés pour répondre aux besoins en constante évolution de tous ceux et

celles qui travaillent dans ce secteur. À cet égard, nous saluons les Recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Nous souhaitons sensibiliser aux conditions de vie des populations rurales et reconnaissons que les politiques et les institutions doivent être alignées sur la protection et la promotion de leurs moyens de subsistance.

45. Dans le même temps, nous ne devons pas négliger le niveau de vie des pauvres en milieu urbain. Nous soulignons la nécessité d'encourager la recherche sur l'agriculture urbaine, les systèmes alimentaires urbains et les liens ruraux-urbains. Dans le contexte d'une **population urbaine** croissante, notamment du fait de l'augmentation de l'exode rural, nous sommes déterminés à faire en sorte que les populations urbaines et rurales aient le même niveau d'accès à une alimentation adéquate, sûre, suffisante, saine et nutritive. Nous appelons nos collègues ministres à élaborer des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté, axées sur une croissance économique harmonieuse, l'inclusion sociale et la création de revenus et d'emplois, en ne laissant personne de côté. Nous saluons la publication prochaine du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN), portant sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale, ainsi que le rapport SOFI 2023.

46. Nous reconnaissons le rôle important que jouent **les petits producteurs et les travailleurs ruraux**, ainsi que les communautés locales et les populations autochtones, dans la mise en place de systèmes alimentaires durables. Toutefois, nombre d'entre eux mènent une existence précaire et leurs besoins devraient être davantage pris en compte dans l'élaboration des politiques nationales. Ayant à l'esprit la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et la résolution 72/239 correspondante de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous collaborerons avec les parties prenantes pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des cadres réglementaires soutenant l'agriculture familiale. Nous reconnaissons les efforts déployés par ces groupes dans les pays en développement, ainsi que les défis importants auxquels ils sont confrontés en ce qui concerne l'accès limité aux mécanismes de financement, aux nouvelles technologies, à la formation et à l'assistance techniques, ainsi qu'à l'assurance sociale.

47. Nous nous engageons à renforcer les mesures visant à reconnaître et à renforcer le rôle des **femmes** dans les systèmes agricoles et alimentaires, y compris aux postes de direction et de décision, afin de réduire les inégalités et les injustices actuelles. Nous nous félicitons donc des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

48. Nous nous efforcerons d'améliorer l'**accès aux ressources productives** telles que la terre, l'eau, le financement, les semences et les engrais, en particulier pour les groupes vulnérables. Nous soulignons la nécessité vitale de renforcer l'accès à la terre et aux droits de propriété et de succession garantis pour les autochtones et les membres des communautés locales, en particulier les femmes. Nous reconnaissons l'importance des Directives volontaires du CSA pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT).

49. Afin de réaliser le droit fondamental à une alimentation adéquate, nous demandons à nos collègues ministres de veiller à ce que chacun ait la **possibilité d'accéder de manière fiable** à une alimentation sûre, adéquate, abordable et suffisante. Nous reconnaissons les contributions importantes de la FAO et des autres agences basées à Rome au cours des 20 dernières années pour aider les pays à mettre en œuvre le droit à une alimentation adéquate et nous encourageons la FAO à renforcer son soutien technique aux efforts des États membres pour mieux promouvoir le droit à une alimentation adéquate au niveau national.

50. Nous soulignons le rôle essentiel que joue le **CSA** en tant que principale plateforme inclusive, internationale et intergouvernementale permettant à toutes les parties prenantes de travailler ensemble pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous. Nous saluons les produits politiques du CSA et leur rôle de coordination des politiques à l'échelle mondiale et sa fonction de plateforme multipartite pour un débat de fond sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

51. Nous nous engageons à renforcer la **participation** des petits exploitants, des femmes, des jeunes, des populations autochtones, des communautés locales et des minorités à l'élaboration des politiques alimentaires. Nous nous efforcerons de permettre à tous les groupes et à toutes les parties prenantes d'être associés à la mise en œuvre des parcours nationaux tels que définis au cours du processus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, ceci constituant un outil important pour la transformation des systèmes alimentaires.

52. Nous saluons les **plateformes de dialogue** inclusives sur les systèmes alimentaires durables, telles que les conseils de la politique alimentaire qui rassemblent des représentants de la société civile, du monde des affaires, de la politique, de l'administration, de l'éducation et de la science au sein du paysage institutionnel existant. Nous nous félicitons du rôle que jouent ces plateformes en matière d'éducation, d'information et de facilitation de l'accès à l'alimentation, en particulier pour les groupes vulnérables.

53. À l'heure où le monde est secoué par un nombre sans précédent de crises, nous nous efforcerons plus que jamais de coopérer étroitement afin d'atteindre les ODD d'ici à 2030. Nous nous réjouissons de nous retrouver à l'occasion du GFFA 2025.



Federal Ministry
of Food
and Agriculture

GLOBAL
FORUM FOR FOOD AND
AGRICULTURE

GLOBAL
FORUM FOR FOOD AND
AGRICULTURE

Liste des participants

Union africaine	ce Indonésie	Irlande Italie Japon Kazakhstan Kosovo Lettonie Lituanie Luxembourg Malte Mauritanie Moldavie Mongolie Monténégro Maroc Nigéria Norvège Oman Pakistan Paraguay Pologne Portugal
Albanie		
Argentine		
Arménie		
Botswana		
Brésil		
Bulgarie		
Chine		
Côte d'Ivoire		
Chypre		
République tchèque		
Estonie		
Union européenne		
Fidji		
Finlande		
France		
Géorgie		
Allemagne		
Grèce		

Q
a
t
a
r
R
w
a
n
d
a
S
i
e
r
r
e
L
e
o
n
e
S
l
o
v
a
q
u
i
e
A
f
r
i
q
u
e
d
u
S
u
d
S
o
u
d
a
n

E
s
p
a
g
n
e
S
u
è
d
e

S
u
i
s
s
e
T
a
d
j
i
k
i
s
t
a
n
T
h
a
i
l
a
n
d
e
P
a
y
s
-
B
a
s
T

u
n
i
s
i
e
O
u
g
a
n
d
a
U
k
r
a
i
n
e
R
o
y
a
u
m
e
-
U
n
i
U
r
u
g
u
a
y
O
u
z
b
é
k
i
s
t
a
n

Z
i
m
b
a
b
w
e

DRAFT